

Comité éthique Nouvelle Stratégie 50 du 6 juillet 2017 (vieillessement de la population)

LE SECTEUR :

Selon les projections faites, d'ici à 2050, la population mondiale ne va cesser d'augmenter et plus encore de vieillir, particulièrement en Europe. Ce vieillissement entraîne en Europe une augmentation des dépenses publiques (retraites, soins, infrastructures) mais alimente aussi une nouvelle branche d'activité économique, dite « silver economy ». Cette économie, qui a pour objet de répondre aux divers besoins des plus de 50 ans est créatrice d'emplois et porteuse d'opportunités économiques et industrielles. Des études sociologiques font apparaître qu'il existe plusieurs profils de séniors selon leur position dans la tranche d'âge des 50 ans et plus, selon leur état de santé et leur degré d'autonomie et d'activité et, en fin, en fonction de leurs revenus et patrimoine.

Les entreprises étudiées pendant le comité NS 50 du 6 juillet dernier peuvent être réparties en trois domaines d'activité :

-l'exploitation d'établissements d'accueil et de soins prenant en charge la perte d'autonomie : ORPEA, KORIAN, RAMSAY GENERALE DE SANTE

-la fourniture de prestations à domicile (soins, nourriture) ou de matériel spécialisé (équipements médicalisés ou destinés à compenser la perte d'autonomie) : BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, ELIOR, ELIS, SOMFY, ONTEX

-la fourniture de prestations de loisirs ou de tourisme : PIERRE&VACANCES

Parmi les 10 entreprises étudiées, seules ORPEA, ELIOR et ONTEX sont suffisamment grosses pour appartenir au stoxx 600. Envisager d'investir dans la prise en charge du vieillissement oblige donc à s'intéresser aussi à des entreprises de plus petite taille telles que KORIAN, RAMSAY GENERALE, BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, ELIS, SOMFY, PIERRE & VANCANCES ainsi que AMPLITUDE SURGICAL. Parce qu'elles sont plus petites, ces dernières ne sont pas toujours évaluées par les agences de notations extra-financière et, faute de moyens, elles communiquent peu sur leurs engagements RSE si bien qu'il est difficile d'apprécier leur qualité sur le plan environnemental et social, de même, en ce qui concerne leur gouvernance. Par ailleurs, si les controverses sont assez peu nombreuses dans le secteur, l'investisseur responsable peut s'interroger sur la légitimité à faire du profit sur la maladie, la dépendance et, en définitive, la souffrance physique et morale des personnes vieillissantes. Force est de constater cependant que le secteur public n'est pas en mesure de répondre, à lui seul et de façon satisfaisante, aux besoins croissants liés au vieillissement de la population. Les entreprises du secteur privé ont donc une réelle utilité sociale et sociétale. En définitive, le profit obtenu dans le secteur du vieillissement est admissible s'il est modéré et s'il est la contrepartie d'un réel engagement dans les aspects humains et psychologiques prépondérants en ce qui concerne les soins aux personnes âgées. Globalement, le manque d'informations sur ces aspects et le manque de transparence des entreprises non éligibles au stoxx 600, nous a conduits à n'intégrer ou ne maintenir que peu d'entreprises dans le périmètre investissable de NS 50, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Nom entreprise	Ethique et Investissement
Bastide Le Confort Médical	Intégrer
Elior	Conserver
Elis	Intégrer
Pierre & Vacances	Conserver
Ontex	Conserver
Nom entreprise	Ethique et Investissement
Test 1	

Test 2

Test 3

Test 4

